

De la Commune d'EMERCHICOURT
Séance du 22 juillet 2011

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13
Absents : 4
Exclus : 0

L'an Deux Mil Onze, le vingt-deux juillet à 18 heures 15,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOUBERT Michel, Maire.

Date de convocation :

18 juillet 2011

Date d'affichage :

18 juillet 2011

Etaient présents :

Mesdames BIHANIC Thérèse-Marie – HOMMERIN Eliane.

Messieurs LOUBERT Michel – MIDAVAIN Jean-Marc – ROUSSEL Régis – DUFOR Ambroise – MALAQUIN Alain – HERBIN Gérard – DUROSIER Albert – DUMONT Jean-Philippe – BARDIAUX Jean-Michel.

Absents excusés :

Madame MOURJAN Nathalie a donné pouvoir à M. LOUBERT Michel.

Madame SUM Michèle a donné pouvoir à M. DUFOR Ambroise.

Messieurs DAMS Gonzague et SILVAIN Vincent.

Monsieur DUROSIER Albert a été nommé secrétaire.

DELIBERATION N° : 2011/04/008

OBJET : Vœu. Motion d'urgence relative au devenir du site industriel Sevelnord

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée l'information d'un syndicat de Sevelnord sur le projet de liquidation de l'usine Sevelnord.

Cette annonce suscite l'inquiétude des élus locaux et des salariés du site parmi lesquels on trouve de nombreux Emerchicourtois.

Il propose de relayer la motion votée par le Conseil Régional le 23 juin dernier par le vœu de soutien suivant :

Les informations émanant d'un document interne du Groupe PSA dans lequel il serait envisagé d'externaliser les activités productives et études des sites de Sevelnord et Aulnay, méritent une vigilance proactive des pouvoirs publics et des organisations syndicales concernées.

Ces informations trouvent une réelle crédibilité depuis l'annonce de la décision du groupe Fiat de cesser sa coopération avec le groupe PSA pour la fabrication de ses utilitaires sur le site de Sevelnord. Le départ du constructeur italien, après 2017, pose avec acuité la question de l'avenir du site nordiste, qui de surcroît, emploie actuellement 2800 salariés.

D'ailleurs, le Groupe PSA travaille actuellement sur l'hypothèse d'un plan de restructuration du site qui débouchera, à moyen terme, sur un plan social d'envergure, pour lequel PSA sollicite déjà les pouvoirs publics dont le Conseil Régional afin d'obtenir un accompagnement de leur stratégie mortifère.

Le Business plan de PSA semble, selon le document interne en question, s'orienter vers une externalisation des productions vers des pays « low cost » afin de compenser les éventuelles fermetures des sites d'Aulnay et de Sevelnord, dans une perspective d'augmenter les marges de profits du groupe. En parallèle, soulignons que PSA a réalisé plus de 680 millions d'euros de bénéfices au premier semestre 2010.

Au-delà du démenti de la Direction Générale du groupe PSA qui affirme dans sa communication externe sa non-volonté de cesser ses activités productives sur les sites d'Aulnay et Sevelnord, nous dénonçons le fait qu'elle confirme l'existence de plans de restructuration sur ses deux sites.

Rappelons que l'Etat qui a déjà accompagné de manière volontariste les deux constructeurs français de l'industrie automobile en 2009 en accordant un prêt de 6,5 milliards d'euros à un taux préférentiel, doit, aujourd'hui, pouvoir sur-réagir face à un éventuel plan funeste de PSA, dont les dommages collatéraux pourraient se répercuter sur les entreprises sous-traitantes liées à Sevelnord.

En effet, plus de 7000 emplois sont concernés directement par l'avenir de Sevelnord selon les syndicats de salariés.

Près de 170 établissements de la filière automobile en Nord Pas de Calais travaillent directement pour les constructeurs installés dans notre région et consacrent 18500 emplois au cycle de production automobile, soit un total de 24 800 salariés. En outre, 70 % de leurs chiffres d'affaires lié à l'automobile est réalisé avec des constructeurs implantés en Nord Pas de Calais.

Les emplois de la filière représentent près de 8 % des postes de travail salariés de l'industrie, du commerce et des services ou encore plus du tiers des emplois industriels des établissements de 20 salariés et plus en Nord Pas de Calais.

Au regard de l'importance de ce secteur d'activité dans notre économie régionale, nous soutenons activement l'appel lancé par une centrale syndicale, dont l'objet revendicatif vise à exiger le maintien du site de Sevelnord et sa pérennisation avec la mise en production de nouveaux modèles.

Par ailleurs, nous demandons à l'Etat d'organiser avec célérité la mise en place d'un groupe de travail informel qui associerait en son sein les différents décideurs économiques, pouvoirs publics, syndicats de salariés dans la perspective d'une démarche spécifique sur le volet anticipation afin de rechercher de nouveaux partenaires industriels en capacité de maintenir les emplois, après 2017, sur le site de Sevelnord.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide de voter, à l'unanimité, le vœu concernant la motion relative au devenir du site de Sevelnord.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire,

Michel LOUBERT